



LES ARCHERS DE LA BRETAGNE ROMANTIQUE

COMPTE-RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 11 octobre 2024 à Tinténiac

PRESENCE DES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Nombre de licenciés à jour des cotisations : 72.

- Nombre de licenciés présents ou représentés : 43 (liste ci-dessous)
- Nombre de licenciés absent excusés : 5
- Nombre de licenciés n'ayant pas répondu : 19

CHEVRIER Marceau - 1005200G

COÏC Alain - 0991234D

COÏC Augustin - 0947903E - Représenté par A.COÏC

COÏC Madeleine - 0987222T - Représenté par A.COÏC

COÏC Marguerite - 0920931M - Représenté par A.COÏC

COUSIN Gilbert - 1003740C

COUTIN Damien - 0599365J

DELAMOTTE Anthony - 0688525X

DELAMOTTE Fabien - 0987251Z - Représenté par N.GERON

DELAMOTTE Maéva - 0043837Z - Représenté par A.DELAMOTTE

DENIS Quentin - 0815644V

DEZEMERY Marc - 1009017B

DURAND Théa - 0048272V

ESCUTNAIRE Nathan - 0669499S

FIAUX Philippe - 0709294X

FLOURY Emilie - 0881912A

GERON Nathalie - 0037169B

GICQUEL Florian - 0462773P

GICQUEL Matthieu - 0467556N

GUERIN Maud - 1041670Y

GUYHÉRY Nolhan - 1041637R

HAUMON Éric - 0928872U

JAMOTEAU Anthony - 0664807S

LAUB Achille - 1041642W

LE CLOIREC Gaëtan - 0023438B

LE MANAC'H Florence - 1003752O

LE MANAC'H Léa-Rose - 1003758U - Représenté par F.LE MANAC'H

LE MANAC'H Noah - 1003760W - Représenté par F.LE MANAC'H

LE VIAVANT Gwen - 0771513B

LEBRETON Myriam - 0683563D - Représenté par M.GICQUEL

LEMOINE Marc-Antoine - 1003746I

LEMOINE GYULUMYAN Raphaël - 0043767Y

MILLET Raphaël - 1041671Z

MUZZOLINI Michel - 1021675X

PEDRON Carole - 0966480X

PEDRON Maxime - 0940573M

PETIT Tiphaine - 0333721R

PLAS Roland - 0728274C

PORTIER Gabriel - 1041652G

SCHMITT Mathilde - 1041659N

TREMORIN Anna - 1041661P

TREVILLY Margot - 0724502C

WOZNIOK Antoine - 0977092G - Représenté par M.GICQUEL

Conformément à nos statuts, le quorum (36 personnes présentes ou représentées) étant atteint, la séance pouvait débiter à l'heure prévue.

Début de l'assemblée générale : 20H10.

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, transmis le 27 septembre 2024 par mail, est le suivant :

- Rapport moral
- Bilan de la saison 2023/2024
- Présentation de la saison 2024/2025
- Questions diverses

RAPPORT MORAL

Chers membres et amis archers,

C'est avec un grand plaisir que je prends la parole pour ce bilan moral au nom du bureau des Archers de la Bretagne Romantique. Cette année encore, notre club a su faire preuve de dynamisme, de cohésion et de passion autour de notre discipline : le tir à l'arc.

Tout d'abord, nous tenons à remercier chaleureusement nos encadrants. Sans leur engagement, le club ne pourrait pas proposer aujourd'hui des cours permettant à chaque membre de progresser à son rythme dans



la bonne humeur. Leur présence, uniquement bénévole, permet aujourd'hui au club de prospérer et d'investir dans le matériel, permettant à tout le monde de pouvoir s'entraîner dans de bonnes conditions, et faire de la compétition si la motivation y est, sans sacrifier la qualité d'enseignement. Cette saison, notre club compte 3 encadrants réguliers :

- Matthieu GICQUEL – Entraîneur fédéral,
- Gwen LE VIAVANT – Entraîneur fédéral,
- Quentin DENIS – Encadrant.

Nous tenons également à saluer tout le travail réalisé par le bureau, aujourd'hui actif depuis plus de deux ans. La mission du bureau est essentielle pour une association à taille humaine comme la nôtre puisqu'elle couvre tous les aspects de la vie du club :

- Gestion de la trésorerie et du matériel, de la communication et des entraînements,
- Recherche de partenaires,
- Représentation du club auprès des différents comités et de la fédération.

Ces deux années ont marqué un gain d'efficacité et de rigueur, sans ce bureau dynamique qui travaille dans une bonne ambiance, ce ne serait pas possible. Nous tenons également à rappeler que les membres du bureau sont seulement là pour appliquer les décisions prises durant ces assemblées, c'est pourquoi votre participation est importante puisque c'est aussi votre club.

Nous remercions également la Communauté de Commune de la Bretagne Romantique dont les infrastructures nous permettent d'organiser entraînements et compétitions dans de bonnes conditions. Nous remercions aussi les institutions sportives : le Comité Départemental Ille-et-Vilaine de tir à l'arc, le Comité Régional de Bretagne de tir à l'arc ainsi que la Fédération Française de Tir à l'Arc qui nous accompagnent dans notre développement, ainsi que nos partenaires : la boulangerie Bridel Thierry, Intermarché Combourg, Le Malt'In Pot et Weldom Combourg. Nous remercions également les villes de Tinténiac et Combourg ainsi que le département Ille-et-Vilaine et la région Bretagne.

Nos bénévoles méritent également un grand merci. Ils sont présents à chaque étape de la vie du club, sur tous les événements tout au long de l'année. Leur aide précieuse garantit le bon déroulement de chaque manifestation, que ce soit des compétitions ou des journées clubs.

Enfin, nous ne pouvons conclure ce bilan sans parler de vous, les archers. Que vous soyez compétiteurs aguerris ou débutants, que vous soyez poussin ou sénior, c'est vous qui faites vivre le club avec votre passion et votre motivation. Les compétiteurs continuent de représenter le club avec brio au niveau départemental, régional et même national, nous saluons leur détermination et applaudissons leurs succès. Et, même si nous sommes un club qui gravite autour du monde de la compétition, nous tenons à saluer nos archers loisirs qui nous prouvent que le tir à l'arc est avant tout un sport de partage et de plaisir. Nous le verrons lors du bilan sportif présenté par Matthieu, les archers permettent actuellement au club de se placer parmi les principaux de la région, et même de se placer au niveau national que ce soit en individuel ou en équipe. Cette année a marqué un tournant dans la vie sportive du club, puisque plusieurs objectifs de longues dates ont été atteints, permettant d'en prévoir de nouveaux toujours plus ambitieux et importants.

L'année passée a été pleine de succès, et c'est avant tout grâce à vous tous. Ensemble, nous continuerons donc de faire grandir notre club, de transmettre notre passion et d'accueillir de nouveaux archers, ici présents, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Merci à tous pour votre engagement et votre confiance.

► **Validation du rapport moral faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



BILAN SAISON 2023/2024

Bilan financier

Le résultat de la saison 2023/2024 est le suivant :

Compte de résultat 1er septembre 2023 - 31 août 2024

n°Compte	DESIGNATIONS	PRODUIT	n°Compte	Désignation	CHARGES
Trésorerie	Excédent période précédente	1 302,99	60 - Achat		
	TOTAL			DEPLACEMENT D2	1 319,98
				MATERIELS ARCHERS	1 932,50
				BON ACHAT	650,00
				ETARB	1 000,00
				TENUES	515,00
70 - Vente de produits finis, prestation de service, marchandises				PRELEVEMENT FFTA Licences	3 317,00
	TENUES	90,00		INSCRIPTIONS CONCOURS	1 964,00
	ORGANISATION CONCOURS	3 521,90		ORGANISATION CONCOURS	1 839,24
	MATERIELS ARCHERS	1 637,80		Déplacement championnat autre que D2	521,44
				INSCRIPTION D2	320,00
	TOTAL	5 249,70		TOTAL	13 379,16
74 - Subvention d'exploitation			62 - Autres services extérieurs		
	SUBVENTION TINTENIAC	760,00		FONCTIONNEMENT (fourniture/assu)	458,52
	SUBVENTION DEPARTEMENT	2 400,00		FORMATION	82,35
	BON ACHAT	650,00			
	ETARB	1 000,00		TOTAL	540,87
	TOTAL	4 810,00			
75 - Autres produits de gestion courante			87 - Emploi des contributions volontaires en nature		
	Sponsoring	865,00		VALORISATION	12 000,00
	COTISATIONS	6 530,29		BENEVOLAT DONS AUX OEUVRES	6 000,00
	TOTAL	7 395,29		TOTAL	18 000,00
87 - Contributions volontaires en nature					
	VALORISATION	12 000,00			
	BENEVOLAT DONS AUX OEUVRES	6 000,00			
	TOTAL	18 000,00			
	TOTAL	35 454,99		TOTAL	31 920,03
	RESULTAT	3 534,96			
			Trésorerie	Report sur période suivante	2 364,43
				Livret A	2 063,64
				Caisse	60,60
				TOTAL	4 488,67

SUBVENTION DÉPARTEMENT : Elle a été obtenue grâce à la participation de l'équipe femmes à la Division Nationale 2 sur la saison 2024.

BON ACHAT + ETARB : Nous vous expliquerons le sigle ETARB un peu plus tard dans la réunion mais les bons d'achat et le montant ETARB nous permettent d'acheter du matériel pour nos archers chez France Archerie Bretagne.

FONCTIONNEMENT : Inclus les fournitures diverses ainsi que l'assurance et la licence pour le site internet.

FORMATION : Le montant correspond au coût de la formation de Matthieu pour devenir Entraîneur fédéral.

► Validation du bilan financier faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.



Effectif

Sur la saison 2024, nous avons 57 licenciés.

- La part de femmes dans le club représentait uniquement 25%, ce n'était pas arrivé depuis 2019.
- Le nombre de jeunes est égal à la saison 2023 (30 licenciés)
- L'effectif total (57 licenciés) a faiblement augmenté par rapport à 2023 (53 licenciés).

Nous avons perdu peu de licenciés en cours d'année.

- ▶ **Validation des effectifs faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Bilan sportif

A SAVOIR : Le club prend en charge 3 concours + un départ à notre propre concours par archer. Il prend également en charge les inscriptions ainsi que le logement pour les championnats individuel et équipe (nationaux, régionaux, départementaux). Le but de cette démarche est de pouvoir amener tout le monde (sous validation des entraîneurs) à faire des concours et des championnats.

Saison salle 2024

Présentation des podiums individuels de la saison salle :

- | | |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Championne départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maéva DELAMOTTE ✓ Madeleine COÏC ➤ Vice-champion(ne) départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Raphaël LEMOINE-GYULUMYAN ✓ Théa DURAND ➤ 3^{ème} départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Augustin COÏC ✓ Tiphaine PETIT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vice-champion régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Charly WEBER-CAMPENS ✓ Gwen LE VIAVANT ➤ 3^{ème} régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maéva DELAMOTTE |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Des félicitations sont faites à Augustin COÏC et Tiphaine PETIT pour leur qualification au championnat de France en salle (deuxième qualification pour Augustin).

Présentation des podiums équipes de la saison salle :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Championne départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe femmes arc classique ➤ Vice-championne départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe U13/U15 mixte arc classique ✓ Double mixte adulte arc classique ➤ 3^{ème} départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe hommes arc classique ✓ Double mixte U13/U15 arc classique | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vice-championne régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe U13/U15 mixte arc classique ✓ Double mixte U13/U15 arc classique |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Félicitations également aux nombreux archers qui ont battu leur record de moyenne en salle cette saison (Maéva DELAMOTTE, Raphaël LEMOINE-GYULUMYAN, Madeleine COÏC, Théa DURAND, Fabien DELAMOTTE, Charly WEBER-CAMPENS, Augustin COÏC, Margot TREVILLY, Gwen LE VIAVANT, Antoine WOZNIOK, Nathalie GERON, Alain COÏC, Éric HAUMON, Kévin HORVAIS).



Saison extérieure 2024

Présentation des podiums individuels de la saison extérieur :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Champion(ne) départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Théa DURAND ✓ Fabien DELAMOTTE ✓ Nathalie GERON ➤ Vice-champion(ne) départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maéva DELAMOTTE ✓ Charly WEBER-CAMPENS ➤ 3ème départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Tiphaine PETIT | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Champion régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Raphaël LEMOINE-GYULUMYAN ➤ Vice-champion(ne) régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Théa DURAND ✓ Matthieu GICQUEL ✓ Nathalie GERON ➤ 3ème régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Fabien DELAMOTTE |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Des félicitations sont faites à Fabien DELAMOTTE, Antoine WOZNIOK, Gwen LE VIAVANT, Matthieu GICQUEL, Nathalie GERON, Tiphaine PETIT pour leur qualification au championnat de France en extérieur. 6 archers au championnat de France, c'est un record pour notre club.

Présentation des podiums équipe de la saison extérieur :

- | | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Championne départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe U13/U15 mixte arc classique ✓ Double mixte U13/15 arc classique ➤ Vice-championne départemental : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe hommes arc classique ✓ Double mixte adultes arc classique | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Vice-championne régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe U13/U15 mixte arc classique ✓ Equipe femmes arc classique ✓ Double mixte U11 arc classique ✓ Double mixte U13/U15 arc classique ✓ Double mixte adultes arc classique ➤ 3ème régional : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Equipe U11 mixte arc classique |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Des félicitations sont faites à l'équipe hommes pour sa qualification à la Finale Nationale des Divisions Régionales (grâce à une 1^{ère} place à la DR Bretagne) qui obtient une belle 5^{ème} place qui permet à l'équipe hommes de remonter en Division Nationale 2 pour la saison 2025 après 2 ans d'absence.

Des félicitations à l'équipe femmes également qui termine 3^{ème} de son groupe de D2 puis 11^{ème} à la Finale Nationale des Divisions Nationales 2.

Félicitations également aux archers qui ont battu leur record de moyenne en extérieur cette saison (Maéva DELAMOTTE, Raphaël LEMOINE-GYULUMYAN, Théa DURAND, Charly WEBER-CAMPENS, Fabien DELAMOTTE, Augustin COÏC, Antoine WOZNIOK, Gwen LE VIAVANT, Quentin DENIS, Emilie FLOURY, Nathalie GERON, Anthony DELAMOTTE, Éric HAUMON).

- ▶ **Validation du bilan sportif 2024 faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



Objectif sportif

100% des objectifs sportifs ont été remplis. Pour rappel, les objectifs étaient les suivants :

- Participation d'un jeune compétiteur au Championnat de France en salle → Objectif rempli avec un jeune et un adulte.
- Participation d'un jeune compétiteur au Championnat de France en extérieur → Objectif rempli avec un jeune et 5 adultes.
- Maintien du club en E.T.A.R.B (École de Tir à l'Arc Région Bretagne) → Objectif rempli. Le club termine 3^{ème} de ce classement (NOTA : seulement 3 clubs en Bretagne obtiennent cette distinction)
- Participation des équipes jeunes, hommes et femmes aux championnats départementaux et régionaux en salle → comme vu dans le bilan sportif, cet objectif a été rempli.
- Montée de l'équipe hommes en Division Nationale 2 → Objectif rempli.
- Maintien de l'équipe femmes en Division Nationale 2 → Objectif rempli.
- Podiums jeunes et adultes aux championnats départementaux et régionaux (salle et extérieur) → comme vu dans le bilan sportif, cet objectif a été rempli.

▶ **Validation des objectifs sportif 2024 faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

ETARB (Ecole de Tir à l'Arc Région Bretagne)

Il faut faire un minimum de 480/720 pour entrer dans l'ETARB. Aujourd'hui, nos résultats nous permettent de terminer à la 3^{ème} place des clubs de la région (sur 19) derrière Rennes et Guilers. Cette place nous permet d'obtenir un bon d'achat de 2 000€ à dépenser à l'archerie pour du matériel pour nos archers.

C'est important pour le club de garder ce niveau car il permet d'avoir un renouvellement du matériel.

▶ **Validation de la partie ETARB faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Les évènements

Des évènements ont été organisés dans le but de renforcer la cohésion qui est déjà présente dans le club :

- Organisation d'un stage pour les jeunes compétiteurs
- Participation aux tournois poussins et débutants → Nous participons depuis 2 ans à ces tournois. En général, c'est Gwen qui les accompagne. Ce sont des rencontres qui permettent de découvrir la compétition dans la bonne humeur et de fixer un objectif aux 1^{ère} années.
- Organisation d'un concours salle → Nous avons organisé pour la 1^{ère} fois un concours dans notre salle d'entraînement.
- Organisation du CD35 par équipe → Nous organisons le CD35 depuis plusieurs années.
- Organisation d'un stage de préparation pour les équipes adultes → Pour préparer la saison extérieure de nos équipes adultes (division régionale/national)
- Organisation d'une journée club → C'est la 2^{ème} année qu'on organisait cette journée. Elle permet de rassembler le club afin de partager un bon moment tous ensemble pour clôturer l'année.

▶ **Validation de la partie évènement faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



Sondage

Nous avons fait 2 sondages au cours de l'année. Notre but en réalisant ces sondages est de mieux comprendre vos ressentis et de travailler sur nos points faibles. Les résultats sont les suivants :

- Au niveau général : Beaucoup de point fort ressortent notamment :
 - L'ambiance, la présence, la disponibilité, le suivi, l'accompagnement de nos entraîneurs.
 - L'investissement des membres
 - Le nombre de cours, le prêt de matériel, les stages, l'accompagnement
 - La communication → C'est l'un de nos gros points d'amélioration sur 2024.
- A la question « Comment améliorer le club ? », les réponses ont été les suivantes :
 - Faire plus de publicité, recruter plus de jeunes
 - Améliorer le terrain extérieur → Cet item ne dépend malheureusement pas de nous. Il y a un projet en cours de la part de la Communauté de Commune à l'horizon 2026.
 - L'organisation des entraînements extérieur n'est pas simple → Visiblement, l'année dernière, nous n'avions pas assez bien communiqué sur le fait que nous étions dépendants de 2 villes pour les entraînements en fonction de la saison. Cette année, nous avons bien insisté sur le fait que de septembre à mars, les entraînements seront en salle à Tinténiac mais qu'à partir d'Avril, les entraînements seront dehors à Combourg.
- Au sujet de l'investissement dans le club :
 - Il est remonté qu'il était parfois difficile de comprendre le fonctionnement quand on arrive → Il ne faut pas hésiter à en parler, que ça soit pendant un entraînement où autre si quelqu'un souhaite s'investir davantage et/ou ne comprend pas le fonctionnement.
- Au sujet des entraînements :
 - Dans l'ensemble, 73,70% sont très satisfait ; 26,30% sont satisfaits.
 - 9h, c'est tôt → Malheureusement, nous n'avons pas d'autres moyens que de mettre l'entraînement des poussins à cette heure-là. Nous sommes limités par nos créneaux et par le nombre d'entraîneurs que nous avons.
 - Intégration dans les entraînements des confirmés → Nous essayons de faire en sorte qu'en fonction de l'évolution en cours d'année, un débutant puisse intégrer les confirmés si son niveau le permet. C'est ce qui fait aujourd'hui que tous nos cours sont complets.
- Au sujet de la communication :
 - Dans l'ensemble, 57,90% sont très satisfait ; 36,80% sont satisfaits ; 5,30% sont moyennement satisfait.
 - Le groupe WhatsApp est apprécié.
 - La communication est complète
 - L'organisation de compétition est au point.
- Au sujet des compétitions :
 - Dans l'ensemble, 76,50% sont très satisfait ; 23,50% sont satisfaits.
 - L'accompagnement est jugé comme adapté au niveau.
 - L'inscription sur le site est parfois compliqué.

► **Validation de la partie sondage faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



Objectif club

Au niveau du club, les objectifs pour la saison 2024 ont été rempli à 66% :

- Passage du diplôme d'entraîneur fédéral pour Matthieu GICQUEL → Obtention du diplôme le 29 avril 2024
- Validation du projet du terrain extérieur de Combourg → Non validé mais ne dépend pas de nous directement. Nous sommes obligés de suivre le planning de rénovation du complexe sportif qui est prévu pour 2026.
- Obtenir des créneaux supplémentaires en salle → Non validé. Nous partageons la salle de tir à l'arc avec le tennis de table, la danse et le tir à l'arc d'Hédé. Actuellement, avoir des nouveaux créneaux va devenir très difficiles.
- Continuer la fidélisation des débutants 1^{ère} année mais également des archers qui ont plusieurs années de tir → Validé. 2/3 des 57 licenciés ont repris une licence pour la saison 2025.
- Obtenir un label → Validé. Nous avons obtenu le label Ambition pour la saison 2024/2025. Le label est une distinction au niveau de la Fédération Française de Tir à l'Arc qui permet de mettre en avant les infrastructures et l'encadrement dans les clubs.
- Modification de la tenue de club pour prendre en compte les sponsors → Validé pour un nouveau maillot jeune grâce au partenariat avec Intermarché Combourg.
- Organisation d'un stage à Noël → Le stage a été fait le 4&5 Janvier 2024.
- Organisation de 2 concours salle → Validé.
 - ✓ Concours dans notre salle d'entraînement du 5 au 7 Janvier 2024
 - ✓ Championnat départemental par équipe du 20 au 21 Janvier 2024
- Organisation d'un concours extérieur → Non validé. Nous avons fait un nouveau concours en salle, le calendrier extérieur était serré en raison des Jeux Olympiques donc nous avons préféré ne rien faire pour cette année.

▶ **Validation des objectifs club 2024 faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

PRESENTATION SAISON 2024/2025

Bureau

Le bureau reste inchangé :

- | | |
|---------------------------------|-----------------------------------------|
| ➤ Président : Quentin DENIS | ➤ Vice-président : Gwen LE VIVANT |
| ➤ Secrétaire : Matthieu GICQUEL | ➤ Secrétaire adjointe : Margot TRÉVILLY |
| ➤ Trésorière : Tiphaine PETIT | ➤ Trésorier adjoint : Emilie FLOURY |

Les commissions restent inchangées :

- Commission sportive : Gwen LE VIAVANT, Matthieu GICQUEL, Philippe FIAUX.
- Commission communication : Margot TRÉVILLY, Matthieu GICQUEL.
- Commission matériel : Florian GICQUEL, Margot TRÉVILLY.
- Commission compétition : Alain COÏC, Florian GICQUEL.

▶ **Validation du bureau faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



Règlement intérieur

Nous souhaitons modifier l'article 9 – Inscription concours en ajoutant une précision.

Article 9 – Inscription concours avant modification

« L'inscription au concours est une démarche volontaire de chaque archer(ère). Elle se fait sur le site internet de l'association. (<https://www.archers-de-la-bretagne-romantique.fr/en-savoir-plus/mandat-et-inscription-130102>)

L'association prend en charge l'inscription des archers(ères) aux compétitions dans la limite de trois inscriptions par type de concours. Tout archer(ère) inscrit qui ne se présenterait pas à la compétition et qui n'aurait pas prévenu de son absence devra rembourser à l'association le montant de son inscription.

L'association prend en charge l'inscription des archers(ères) aux championnats départementaux, régionaux et nationaux. »

Article 9 – Inscription concours après modification

« L'inscription au concours est une démarche volontaire de chaque archer(ère). Elle se fait sur le site internet de l'association. (<https://www.archers-de-la-bretagne-romantique.fr/en-savoir-plus/mandat-et-inscription-130102>)

L'association prend en charge l'inscription des archers(ères) aux compétitions dans la limite de trois inscriptions par type de concours **et sous réserve de la validation des entraîneurs**. Tout archer(ère) inscrit qui ne se présenterait pas à la compétition et qui n'aurait pas prévenu de son absence devra rembourser à l'association le montant de son inscription.

L'association prend en charge l'inscription des archers(ères) aux championnats départementaux, régionaux et nationaux. »

Modalité de remboursement

Les archers sont libres de s'inscrire de leur côté sur les compétitions. Dans ce cas, si l'inscription est validée par l'entraîneur, l'archer sera en possibilité de demander le remboursement du concours en faisant une note de frais accompagné du justificatif de paiement fourni par le club d'accueil de la compétition.

Le modèle de note de frais ainsi que la notice qui reprend ce qui est remboursé par le club vous seront transmis avec le compte-rendu de l'assemblée générale.

Question : Comment est-ce que la validation sera faite ?

L'idée est d'effectuer un échange entre l'entraîneur et l'archer. L'idée générale est de ne pas payer un concours à un archer qui n'est pas prêt à en faire. Au-delà de la partie financement, c'est également et surtout une manière de protéger l'archer qui pourrait être découragé en allant à une compétition sans être vraiment prêt.

Question : Si un archer souhaite s'inscrire contre l'indication de l'entraîneur, est-ce qu'il représente quand même le club ?

Oui. Quoi qu'il arrive, l'archer pourra concourir avec le maillot du club et s'inscrira sous le nom des archers de la Bretagne Romantique. La seule différence sera au niveau du règlement. Le concours concerné ne sera pas compté dans les 3 concours pris en charge par le club.

- **Validation de la modification de l'article 9 du règlement intérieur faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



Bilan financier

Le budget pour la prochaine saison est le suivant :

Budget Prévisionnel du 1er septembre 2024 - 31 aout 2025					
n°Compte	DESIGNATIONS	PRODUIT	n°Compte	Désignation	CHARGES
Trésorerie	Excédent période précédente	4 488,57	60 - Achat		
	Compte Courant	2364,43		DEPLACEMENT D2	2 860,00
	Livret A	2063,64		MATERIELS ARCHERS Kits	1 300,00
	Caisse	60,50		Matériels archers fonctionnement	1 047,00
				BON ACHAT	400,00
				ETARB	2 000,00
70 - Vente de produits finis, prestation de service, marchandises				TENUES	1 100,00
	TENUES	465,00		PRELEVEMENT FFTA Licences	4 219,00
	Organisation concours salles	800 €		INSCRIPTIONS CONCOURS	
	Organisation championnat CD equipe	3 100 €		Concours Salle	700,00
	Matériels archers kits	1 300 €		Championnat Salle	400,00
				Concours extérieur	500,00
				Concours DR	320,00
				Championnat extérieur	800,00
				Organisation concours salles	350,00
				Organisation championnat CD equipe	1 400,00
				Déplacement championnat autre que D2	2 500,00
				INSCRIPTION D2	640,00
	TOTAL	5 665,00		TOTAL	20 536,00
74 - Subvention d'exploitation			62 - Autres services extérieurs		
	SUBVENTION TINTENIAC	500,00		FONCTIONNEMENT (fourniture/assu)	500,00
	SUBVENTION DEPARTEMENT	3 500,00		FORMATION	50,00
	BON ACHAT	400,00			
	ETARB	2 000,00		TOTAL	550,00
	TOTAL	6 400,00			
75 - Autres produits de gestion courante			87 - Emploi des contributions volontaires en nature		
	Sponsoring	650,00		VALORISATION	12 000,00
	COTISATIONS	8 371,00		BENEVOLAT DONS AUX OEUVRES	6 000,00
	TOTAL	9 021,00		TOTAL	18 000,00
87 - Contributions volontaires en nature			Trésorerie	Report sur période suivante	
	VALORISATION	12 000,00		Compte Courant	2364,43
	BENEVOLAT DONS AUX OEUVRES	6 000,00		Livret A	2063,64
	TOTAL	18 000,00		Caisse	60,50
				TOTAL	4 488,57
	TOTAL	39 086,00		TOTAL	39 086,00
	BILAN	0,00			

SUBVENTION DEPARTEMENT : Nous allons demander un montant plus important que l'année dernière car c'est une subvention qui est accordée pour les équipes adultes qui évoluent au niveau national. Nous en auront 2 pour la saison 2025. La fédération a prévu que les subventions seraient peut-être moins importantes pour la saison 2025 en raison des Jeux Olympiques.

BON ACHAT/ETARB : Ces montants nous ont été alloués grâce aux résultats de nos jeunes sur la saison 2024. Ils seront utilisés pour acheter du matériel.

CONCOURS DR : Nos 2 équipes adultes évoluent maintenant en Division National cependant, il est possible d'aligner 2 équipes à la Division Régionale également. La seule règle est de ne pas aligner les 3 meilleurs archers de la saison passée.



FORMATION : Le montant correspond au coût du module poussin qui permettra à Gwen de faire le renouvellement de son diplôme entraîneur.

INSCRIPTION CONCOURS : Nous allons couvrir cette année encore 3 concours salle + 1 départ à notre concours salle + 3 concours extérieur + inscriptions et logement pour le championnat.

DEPLACEMENTS D2 : Nous avons maintenant 2 équipes. Nous ne connaissons pas encore les lieux de déplacement.

Question : Si la subvention du département n'est pas accordée pour le montant souhaité, quel est le plan B pour financer les frais ?

Nous avons 2 concours salle de prévu, peut-être que nous devons en prévoir d'autres les années futures. Nous pouvons également jouer sur les dépenses de matériel, l'organisation d'une des manches de D2 (diminuera les coûts car un déplacement de moins). Nous avons toujours la possibilité d'aller chercher plus de partenaires et en dernier recours, nous diminuerons le nombre de concours pris en charge par le club ou augmenterons le tarif de la licence.

Question : Si on compare le budget de l'année dernière avec le résultat finalement obtenu, est-ce que vous êtes retombé sur un résultat similaire ?

L'année dernière, le budget qui avait été fait était négatif. Nous n'avions pas prévu de montant au niveau des partenaires par exemple et nous avons vu les subventions en pessimistes afin de prévoir le pire scénario. Le poste qui a joué pour l'année 2024 c'est le poste déplacement pour les championnats hors D2 car il n'y a pas eu de logement à prendre en charge. En effet, les lieux des championnats régionaux et départementaux étaient proches.

Question : Comment ça se passe pour les tenues de club ?

Nous avons 2 maillots de club : un maillot adulte et un maillot jeune. Pour le bas, nous sommes sur un pantalon ou un short noir pour les hommes et pour les femmes, une jupe short est possible également. Le maillot adulte est vendu 25€ et le maillot jeunes 15€.

► **Validation du budget 2025 faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Effectifs

Entre 2002, la création du club et 2012, le club a compté entre 10 et 30 licenciés par an. Depuis 2012, il y avait entre 50 et 60 licenciés tous les ans.

Cette année, nous avons eu comme prévu un effet d'après JO qui a entraîné une grosse affluence durant le forum.

Pour cette nouvelle saison, nous sommes finalement 72 licenciés. C'est un chiffre record pour le club et le maximum que nous pouvons accueillir. Nous avons 36 adultes et 36 jeunes et la part de femmes est en augmentation par rapport à l'année dernière.

Sur les 72 licenciés, nous avons 32 nouvelles personnes au club dont 6 qui ont déjà pratiqué le tir à l'arc dans un autre club avant.

Le club est mieux structuré que les 2 premières fois où nous avons dépassé 65 licenciés. Notre objectif est de rester sur le même nombre de licenciés l'année prochaine et d'éviter que notre courbe ne produise la même situation que les 2 autres années qui avaient été similaires. Nous avons 2 entraîneurs fédéraux investis, un bureau dynamique et beaucoup d'archers bénévoles ce qui nous conforte dans l'idée que nous pouvons assumer ces 70 licenciés.

A savoir, en fonction du scénario de l'année prochaine, nous favoriserons la reprise de licence à l'intégration de nouveaux archers.

► **Validation de l'effectif 2025 faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



Site internet

Le site est un outil de communication pour le club :

- Communication externe : il permet de restituer des évènements pour se faire connaître, indiquer les évènements futurs, ...
- Communication interne : Comptes-rendus des réunions de bureau, inscriptions pour les concours,...

Pour faciliter l'accessibilité du site, un plan du site a été mis en ligne sur la page d'accueil. Les principales rubriques sont les suivantes :

- La partie « VIE DU CLUB » rassemble des articles sur les évènements auxquels nous avons participé ainsi que ceux que nous avons organisé. Dans cette rubrique, on retrouvera également l'histoire du club, l'organigramme du bureau, les horaires et lieux d'entraînement, et les documents du club (compte-rendu des réunions de bureau et d'AG).
- La partie « COMPETITIONS » permet de voir les calendriers du CD35 et de la LIGUE mais permet également l'inscription en ligne sur les différentes compétitions du département. Vous y retrouverez également les résultats des compétitions.
- La partie « PHOTOS ET VIDEOS » revient en image sur les différentes manifestations.
- La partie « PARTENAIRES » permet de voir les sociétés qui nous accompagnent tout au long de l'année. Si vous trouvez un partenaire pour le club, vous pouvez lui dire qu'une rubrique leur est dédiée.

Certaines parties du site sont accessibles uniquement à nos licenciés. Nous allons vous transmettre une demande de contribution au site. Il faudra penser à vous connecter pour pouvoir voir toutes les rubriques.

En cas de soucis, vous pouvez en parler lors des entraînements ou faire un mail au club pour que Margot vous fasse un retour.

- ▶ **Validation de l'utilisation du site internet faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Objectif sportif

Depuis 2 ans, nous remplissons les objectifs sportifs à 100%. Pour la saison 2025, nous avons un peu plus d'ambition afin de pouvoir continuer l'évolution du club. Pour la saison 2025, les objectifs sportifs sont donc les suivants :

- Maintien du club en ETARB (Ecole de Tir à l'Arc Région Bretagne)
- Passage du club en ETAF (Ecole de Tir à l'Arc Française)
- Participation d'un jeune compétiteur au Championnat de France Salle
- Participation d'un jeune compétiteur au Championnat de France Extérieur
- Participation d'une équipe jeune au Championnat de France Extérieur
- Maintien des équipes Femmes et Hommes en Division Nationale 2
- Obtention d'une médaille à un championnat de France
- Qualification des équipes jeunes, hommes et femmes aux Championnats départemental et régional salle
- Obtention de podiums jeunes et adultes aux championnats départemental et régional

- ▶ **Validation des objectifs sportifs 2025 faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



Objectif club

Au niveau du club, les objectifs pour la saison sont les suivants :

- Avancement du projet du terrain extérieur de Combourg
- Obtenir des créneaux supplémentaires en salle → Nous ne pourrions plus accueillir plus d'archers sans obtenir de nouveaux créneaux.
- Continuer la fidélisation des débutants 1^{ère} année mais également des archers qui ont plusieurs années de tir.
- Organisation d'un stage à Noël
- Organisation de 2 concours salle :
 - ✓ Concours dans notre salle d'entraînement du 5 au 7 Janvier 2024
 - ✓ Championnat départemental par équipe du 20 au 21 Janvier 2024
- Organisation d'une manche de D2 → Une manche de D2 est plus simple à organiser mais il faut prendre en compte qu'il y aura 10 bénévoles de moins (nos archers en D2 seront exclus de l'organisation durant le week-end). Nous devrions avoir de l'aide du département et/ou de la région, la mise en place du terrain se fait le samedi (au lieu du vendredi dans une compétition lambda), ...

Question : L'organisation de la manche de D2 aurait lieu quel week-end ?

Pour le moment, nous n'avons pas encore la réponse à cette question. Les 3 manches seront le 20/04/2025, le 18/05/2025 et le 22/06/2025. Nous avons jusqu'au 04 novembre 2024 pour envoyer notre candidature. Nous allons voir pour postuler sur 2 week-ends différents avec les membres du bureau.

Question : A partir de quand aurez-vous un retour qu'il soit favorable ou non ?

Nous aurons le retour en Janvier sur la possibilité de l'organisation ou non d'une manche. Ce qui joue en notre faveur c'est le fait que nous avons 2 équipes en D2. Ils prennent souvent ça en compte car c'est 2 fois plus de dépense pour le club.

Question : Quand les jeunes font des compétitions, est-ce qu'ils y vont avec les arcs du club ?

Oui, les compétitions se font avec les mêmes arcs que ceux qu'ils utilisent à l'entraînement.

- ▶ **Validation des objectifs club 2025 faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

Date évènement

Afin que vous puissiez prévoir dans vos agendas, ci-dessous, les dates des évènements que nous aurons de façon sûre pour l'année 2025 :

- Les 2 & 3 janvier 2025 : Stage de Noël pour les jeunes du groupe compétiteur. Matthieu et Gwen animeront ces 2 jours de stage.
- Du 3 au 5 janvier 2025 : Organisation de notre concours annuel dans notre salle d'entraînement.
- Du 18 au 19 janvier 2025 : Organisation du championnat départemental par équipe dans le gymnase du complexe sportif.
- Le XX 2025 : Organisation d'une manche de D2 (en option, si notre candidature est retenue).
- En Juin 2025 : Journée club (week-end à définir en fonction du calendrier estivale).

- ▶ **Validation des dates 2025 faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**



Partenaires

Nous souhaitons remercier les partenaires qui nous ont accompagnés cette année et qui nous accompagneront possiblement sur la saison 2025 :

- Boulangerie BRIDEL Thierry
- Le Malt in'Pot
- Weldom
- Intermarché Combourg

Un partenaire peut être financier mais également matériel (assiettes, gobelets, stylos, ...).

Il ne faut pas hésiter à en parler autour de vous. Comme énoncé précédemment, les partenaires sont un élément clé pour permettre au club d'évoluer et de proposer tout ce que nous avons comme avantage actuellement (inscription au concours, nouveau matériel, etc...).

Merci également aux organismes ci-dessous pour leur aide à travers des subventions :

- La ville de Tinténiac
- La ville de Combourg
- La Communauté de Commune de la Bretagne Romantique
- Le département Ille & Vilaine
- La région Bretagne

Si vous connaissez des subventions auxquelles nous pourrions prétendre, il ne faut pas hésitez à revenir vers nous.

- ▶ **Validation de la partie partenaires faite à l'unanimité des membres présents ou représentés.**

QUESTIONS DIVERSES

Lorsque vous accompagnez sur les compétitions, les entraînements sont-ils maintenus ?

- En salle, il n'y aura aucun souci. Matthieu accompagne les archers en compétition et Gwen assurera l'entraînement.
- En extérieur, à voir en fonction des week-ends de D2. Ça ne sera pas forcément Gwen et Matthieu mais nous essayerons de ne pas avoir à annuler d'entraînement.

Pendant les vacances scolaires, les entraînements sont-ils maintenus ?

Non, pas d'entraînement pendant les vacances scolaires. Le dernier entraînement est le samedi de la dernière semaine d'école. Les 2 samedis suivants, il n'y a pas de cours.

Quels sont les concours qui seront encadrés ?

Matthieu accompagnera les concours suivants :

- Le 09 et 10 novembre 2024 à Saint Jacques de la Lande
- Le 14 et le 15 décembre 2024 à Dinan
- Le dernier concours reste à définir.

Gwen accompagnera les concours suivants :

- Concours poussin
- Concours débutant



A partir de quel moment les jeunes peuvent aller en compétition ?

En règle générale, les débutants sont prêts à intégrer les compétitions au bout de 2 ans (hors compétitions poussins et débutants).

Il arrive que certains évoluent plus vite que d'autres. Si la situation se présente, les entraîneurs restent disponibles pour échanger.

Pour terminer cette assemblée générale et vous remercier de votre venue, nous vous proposons de partager ensemble un pot de l'amitié.

Fin de l'assemblée : 21h29.

Signature Président : Quentin DENIS

Signature secrétaire : Matthieu GICQUEL